

# L'accès au réseau électrique des data centers : non prioritaire

Dossier de la rédaction de H2o  
July 2026

Le Danemark prévoit d'établir une hiérarchie d'accès au réseau électrique, fortement contraint, qui classera en dernier les raccordements des centres de données.

Un projet de loi sera présenté à la rentrée pour classer les demandes d'accès au réseau en quatre catégories, selon l'efficacité. La première regroupera "les besoins protégés et fonctions essentielles pour la société" et la moins prioritaire visera "certains grands consommateurs d'énergie", identifiés par plusieurs responsables de la majorité comme les grands centres de données. L'objectif du ministre est d'appliquer ces règles dès le prochain traitement des demandes de raccordement au réseau de grande envergure, prévu à l'automne. Le ministre du Climat et de l'énergie justifie la mesure par la tension croissante sur un réseau qui n'absorbe plus toutes les demandes. "Historiquement, le Danemark disposait d'un réseau électrique suffisant. Ce n'est plus le cas aujourd'hui", a-t-il indiqué. La ministre Samira Nawa affirme qu'il existe un large soutien en faveur "d'un plan d'urgence qui garantisse que la capacité disponible soit utilisée pour ce qui est le plus important pour le Danemark". Elle précise que "les ménages, le secteur de la santé, la défense, les transports, le chauffage urbain, les entreprises et les énergies renouvelables ne doivent pas être relégués au second plan, tandis que des projets de très grande envergure et peu flexibles accaparent la capacité limitée".

Connaissance des énergies